



LA LOI DU LÉGER, HISTOIRE POPULAIRE D'UN DÉCRET

FICHE D'ACCOMPAGNEMENT

(S')INFORMER

Suggestions de thématiques pour une animation

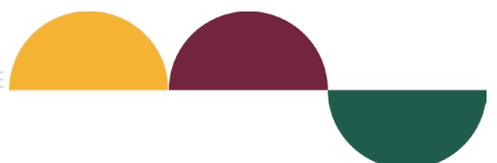
- L'habitat léger
- Le droit au logement
- L'éducation permanente

Objectifs de la vidéo

- Laisser une trace de cette aventure collective rare et en témoigner.
- Témoigner de la réussite d'une mobilisation d'ampleur de citoyen·nes et d'associations au travers d'un processus d'éducation permanente.
- Insuffler l'envie à d'autres de se mobiliser pour faire reconnaître de nouveaux droits.
- Sensibiliser à l'habitat léger.
- Faire réfléchir et faire naître des questionnements relatifs à la mise en œuvre et à l'exercice réel de ce nouveau droit, notamment concernant la protection du sens et des valeurs originelles derrière le combat pour « habiter léger ».
- Rappeler ce qu'est l'éducation permanente et démontrer qu'elle est un outil valable et utile pour faire bouger les lignes et évoluer les droits. Et, démontrer l'importance de la participation des concerné·es dans l'élaboration des textes de loi.

Les acteurs et actrices de la vidéo

- **Le Réseau Brabançon pour le Droit au Logement** entend mobiliser les énergies et les forces vives pour que tous les citoyen·nes, quels que soient leurs revenus, « habitent quelque part » dans un cadre rassurant en relation avec les ressources matérielles, immatérielles, relationnelles dont ils disposent, et ce sans aucune discrimination. Pour ce faire, le RWDH constitue un acteur et une force d'analyse, de consultation et de propositions sur les enjeux du logement.
- **Halé !** se définit comme un mouvement rassembleur, un groupe de soutien visant à amplifier les différentes actions organisées, ainsi qu'un réseau de solidarité créant de l'unité entre les gens. En ce sens, il soutient l'habitat léger dans sa diversité, qu'il s'agisse de projet individuel, en zones de loisirs, en habitat communautaire, en caravane résidentielle, en yourte, en chalet, en roulotte... le but étant de défendre pour chacun·e le droit d'habiter ce qui lui convient.
- **Habitat et Participation** a pour but de promouvoir les pratiques participatives débouchant sur une production, une prise en charge d'habitat urbain ou rural, dans la perspective d'un développement durable, ainsi que de contribuer à la mise en œuvre du droit à un logement décent en menant des projets expérimentaux, et en procurant une assistance juridique ou administrative relative au logement prioritairement aux ménages en état de précarité. Au fil des années, de multiples travaux et thématiques ont été abordés par l'équipe : habitat groupé autogéré – (ré)aménagement participatif d'espaces publics – études sur la qualité de l'habitat – réseaux pour le droit au logement – formation des mandataires communaux – innovation sociale – l'habitat hors normes – l'accompagnement social – l'habitat solidaire...



- **Les Équipes Populaires Brabant Wallon**, c'est un mouvement de citoyen·nes et d'éducation permanente soucieux de mettre ensemble les personnes qui subissent les inégalités et l'injustice. Pour rendre visibles ces injustices ; pour en comprendre les causes ; pour chercher des solutions ; et pour transformer ces solutions en des droits concrets pour tous et toutes.
- **Le Centre culturel du Brabant wallon** met en mouvement, tant les personnes que les associations en lien avec le territoire, les créateurs et les créatrices de tous horizons. Il stimule les rencontres, la convivialité et le partage d'émotions. Il permet à la créativité de s'exprimer et aux créateur·ices d'expérimenter. Il abrite par ailleurs en son sein le RBDL.



BOUSCULER

Les grandes pistes de réflexion et les questions concrètes liées

À propos de l'habitat léger

- Aviez-vous déjà entendu parler d'habitat léger avant de regarder cette vidéo ?
 - o Si oui, cette vidéo vous a-t-elle permis de comprendre davantage les raisons pour laquelle certaines personnes souhaitent habiter léger ?
 - o Si non, cette vidéo vous a-t-elle permis d'en comprendre les principes, les formes et les motivations ?
- Qu'est-ce qu'un habitat léger ?
 - o Quels en sont les critères ?
 - o Quelles en sont les caractéristiques ?
- Quel regard portez-vous sur cette forme d'habitat ? Qu'en pensez-vous ?
 - o Pensez-vous que votre regard est influencé culturellement ?
 - o Vous imaginez-vous personnellement pouvoir vivre dans ce type d'habitat ? Pourquoi ?
- En quoi la loi a un impact sur notre habitat ?
 - o Qu'est-ce que le code wallon pour l'habitat durable ?
 - o En quoi était-il important de changer le code pour y inclure la définition de l'habitat léger ?
- Quels sont, selon vous, les risques liés à la régularisation de l'habitat léger ?
 - o Certains risques sont abordés dans le documentaire, les avez-vous relevés ?
 - o Les comprenez-vous ?
 - o Si on vous parle de spéculation foncière, comprenez-vous en quoi cela est risqué et ce que cela représente ? Pourquoi ?
 - o Un des risques est que les politiques de logements sociaux s'emparent de l'habitat léger pour faire du logement social, pourquoi est-ce selon les acteur·ices citoyen·nes impliqué·es dans le décret une « dérive » ?
 - Comprenez-vous que pour les habitant·es du léger impliqué·es dans le processus du décret le fait que l'habitat léger reste un choix de la personne et ne soit jamais forcé est un essentiel et un principe à protéger ?



À propos du droit au logement

- « Habiter » et « Se loger », quelle est selon vous la différence ?
- Qu'est-ce que le droit au logement ?
- Est-ce facile de se loger dignement ?
 - Quels sont les freins ?
 - Quels sont les aides ?
- Le droit au logement est-il selon vous réel pour tous ?

À propos de l'éducation permanente

- Au terme de cette vidéo, avez-vous compris ce qu'est l'éducation permanente ?
- Sur quels principes repose-t-elle ?
- Au sein du processus mis en place, les intervenant·es ont utilisé des méthodologies d'intelligence collective, pouvez-vous nous dire lesquelles ? Comment définiriez-vous l'intelligence collective ?
- Que pensez-vous du pouvoir des citoyen·nes sur l'évolution des cadres législatifs et la naissance de nouveaux droits ?
- En quoi l'éducation permanente est un outil utile pour cela ?

MOBILISER

Liens vers des outils qui permettent d'alimenter la réflexion

- Le [décret](#) modifiant le Code wallon du Logement et de l'Habitat durable et le décret du 15 mars 2018 relatif au bail d'habitation en vue d'y insérer la notion d'habitation légère, 02 mai 2019.
- Le [site](#) du Collectif Halé !
- Le [site](#) du RBDL, le Réseau Brabançon pour le Droit au Logement.
- Le [site](#) d'Habitat et Participation
- Le [site](#) des Equipes populaires
- Le [site](#) du Centre de médiation des gens du voyage
- L'étude juridique « [Habitat léger](#) », 2018-2019.
- Le Mémoire « [Pour une reconnaissance sociale et réglementaire de l'habitat léger](#) », par le RBDL (Réseau Brabançon pour le Droit au Logement), 2015.
- Le [Power Point](#) sur les actions concrètes depuis 2013, réalisé par le RBDL, pour un Colloque sur l'habitat léger, 2020.
- Le guide de démarches à effectuer par toute personne souhaitant habiter léger « [Je souhaite habiter léger. Quelles sont mes démarches ?](#) » par le Collectif HaLé !, le Rassemblement wallon pour le droit à l'habitat (RWDH), Habitat et Participation asbl et le RBDL, le Groupe d'Action Locale des Tiges et Chavées et le Groupe d'Action Locale Pays des Condruses, 2023.
- Le documentaire court-métrage « [Le poids du léger](#) », 13 minutes – Olivier Praet et Matthias Förster – 2015 – CCBW.
- L'analyse « [Le poids du léger - Débroussailler le labyrinthe juridique de l'habitat léger en Wallonie](#) », par Maud Bailly, dans Barricade, 2019.
- Le dossier « [Habiter léger et mobile](#) » dans Bruxelles en mouvement, 2013.
- L'article « [La consécration juridique de l'habitat léger en Wallonie : un changement de paradigme dans le secteur du logement ?](#) », par Nicolas Bernard, dans La Revue Nouvelle 2021/3 (N° 3).

Pistes d'actions et de mobilisations concrètes

- Que vous souhaitiez ou non habiter léger vous-même, vous pouvez vous mobiliser en faveur du droit d'habiter léger en acceptant et en vous montrant ouvert à ce que tout le monde puisse habiter comme ils et elles le souhaitent.
- Vous pouvez organiser une projection-échange du documentaire « La Loi du léger, histoire populaire d'un décret » en contactant info@rbdl.be.
- Vous pouvez approfondir votre connaissance du sujet en vous informant via les sources mentionnées plus haut.
- Vous pouvez aussi vous former et vous informer sur les différentes réglementations et actualités via la boîte à outil du Collectif Halé !
- Si vous souhaitez aller encore plus loin et agir concrètement, voire militer, vous pouvez entrer en contact avec le collectif Halé ! pour organiser des « cafés Halé ! » ou autres actions info@habiterleger.be.
- Si vous souhaitez habiter léger, vous pouvez aussi vous outiller concernant :
 - o La domiciliation via ce [tutoriel vidéo](#).
 - o Le permis sans architecte via ce [tutoriel vidéo](#).
- Si vous souhaitez rejoindre ou porter un projet collectif d'habitat léger groupé, vous pouvez entrer en contact avec l'asbl Habitat et Participation.

